

FICHE D'INFORMATIONS USAGER

SALLE LACHENAL

Espace Lachenal, 18F rue des Marronniers 69960 Corbas

- **La salle Lachenal est uniquement réservée pour des réunions organisées par la municipalité, les associations ou pour les habitants de la résidence Lachenal.**
- Nombre de personnes maximum : **60 pour les réunions – 20 pour les réunions familiales résidents Lachenal uniquement.** Au-delà la responsabilité de l'organisateur est engagée.
- Occupation de la salle : du mardi au vendredi de 18h à 22h, le samedi en journée.
- Code alarme : **2766**
 - **à composer à votre arrivée ainsi qu'à votre départ**
- Stationnement : pas d'utilisation possible du parking privé de la résidence.
- Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de bloquer les issues de secours et de stationner des véhicules devant.
- Dans le cadre du respect de l'environnement, il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement.
- L'utilisation d'adhésif au mur est formellement interdite.
- Merci de veiller à rendre la salle et son mobilier propres et rangés.
- Merci de veiller à la fermeture de toutes les portes, fenêtres et volets.

CONSTITUTION DU DOSSIER

- ♦ **Formulaire de réservation dûment complété et signé**
- ♦ **Attestation d'assurance** au nom et à l'adresse du loueur. Elle doit stipuler les risques locatifs, la date et l'adresse de la manifestation
- ♦ **Justificatif de domicile** (facture, avis d'imposition....)

Le dossier complet doit être déposé au moins 1 mois avant la manifestation

Associations : pour toutes vos manifestations, pensez à établir votre demande de débit de boissons. Pour toute manifestation avec collation, vos chèques de caution sont engagés.